

« La politique du *Je marche seul*, c'est zéro pointé »

Pascal Pavageau, secrétaire général de Force ouvrière, qui sera reçu ce matin à l'Élysée avec l'ensemble des partenaires sociaux, appelle à un virage social.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE GASTÉ
ET BÉRANGÈRE LEPETIT

LE PRÉSIDENT Emmanuel Macron réunit ce matin les dirigeants syndicaux et patronaux afin de définir l'agenda social. Près de trois mois après son arrivée à la tête de Force ouvrière (3^e syndicat en France), Pascal Pavageau dénonce une « politique mortifère » sur le plan social.

Qu'attendez-vous de cette réunion à l'Élysée aujourd'hui ?

PASCAL PAVAGEAU. Cela fait deux mois que nous demandons à être entendus par l'exécutif. Sur le principe, cette rencontre avec le président de la République est donc une très bonne chose. Nous souhaitons que ce rendez-vous devienne annuel.

Les numéros un des syndicats et du patronat se sont vus le 11 juillet.

A quoi cela a-t-il servi ?

Cela ne s'était jamais vu depuis quinze ans. Ce n'est ni anodin

ni secondaire. C'est une façon de dire au chef de l'État : « Vous ne voulez pas travailler avec nous ? Eh bien on est capables de travailler sans vous. »

Qu'allez-vous décider après avoir été reçus ?

À l'issue de cette rencontre et des propositions que le chef de l'État va nous faire, il faudra que les huit leaders se renvoient, en septembre, de manière à caler les sujets sur lesquels nous acceptons de négocier, ou pas, et ceux que nous voulons traiter de notre propre chef. Pour FO, nous mettrons sur la table le statut des cadres, le télétravail, les travailleurs des plates-formes numériques.

Emmanuel Macron veut lancer avec vous un nouveau « contrat social »...

FO ne vient pas signer un « contrat social » avec le président. S'il s'agit de poursuivre la logique de casse des droits collectifs, ce sera sans nous ! Il faut qu'il y ait un avant et un après 17 juillet 2018. La politique du « je marche seul » menée depuis un an par le président sur le social, c'est un zéro pointé.

Croyez-vous à un virage social de la politique du président ?

S'il nous redonne la main sur la négociation sur l'assurance chômage, ce sera un premier pas. Mais pas question de nous imposer un point d'arrivée comme le durcissement des règles d'indemnisation !

Qu'attendez-vous du plan *Pauvreté* qui a été reporté à septembre ?

Si ce report permet d'aboutir à plus de redistribution envers les 14 % des plus pauvres, très bien ! Mais ce changement me paraît peu probable. Le dernier discours du président de la République à Versailles nous inquiète beaucoup.

Des consultations sont menées par Jean-Paul Delevoye sur la retraite.

Quelle est votre position sur cette future réforme ?

FO y est clairement opposé. Ça veut dire quoi la retraite par points pour chaque personne ? Le gouvernement doit abattre ses cartes. Tout le monde va y perdre, en particulier les femmes et ceux ayant des carrières hachées (chômage, maladie, aléas, etc.). Le système par points, c'est le travail sans fin : plus personne n'aura assez de points pour prendre sa retraite à un âge décent.

Envisagez-vous des mobilisations à la rentrée ?

J'ai invité les douze organisations syndicales et de jeunesse à nous réunir fin août pour construire un mouvement interprofessionnel à l'automne, peut-être en octobre. Il s'agit d'arrêter cette politique mortifère sur le plan social.

Quel bilan tirez-vous du conflit à la SNCF ?

La situation est l'entière responsabilité du président et du gouvernement. Avec la réforme ferroviaire, ils ont décidé de casser le statut des cheminots. 127 000 cheminots ont été humiliés. Et le patronat refuse aujourd'hui de négocier une convention collective digne de ce nom. S'il y a un risque de radicalisation des mouvements, à la SNCF, comme dans l'énergie ou les hôpitaux ou les entreprises, c'est parce qu'on leur a refusé la négociation. Nous alertons depuis notre congrès d'avril. À être si brutal, à refuser la négociation, on glisse sur une pente très dangereuse. La prochaine fois ce ne sera pas une chemise arrachée. Cela échappera à tout le monde. Il y a de la haine. Voilà ce que je vais aussi dire au président.

« À ÊTRE SI BRUTAL, À REFUSER LA NÉGOCIATION, ON GLISSE SUR UNE PENTE TRÈS DANGEREUSE. LA PROCHAINE FOIS CE NE SERA PAS UNE CHEMISE ARRACHÉE. »

LE PARISIEN

MARDI 17 JUILLET 2018

Pascal Pavageau a d'ores et déjà « invité les organisations syndicales et de jeunesse à se réunir fin août pour construire un mouvement interprofessionnel à l'automne ».

CAP 2022 : les propositions de réformes radicales du rapport enterré par l'exécutif

« Le Figaro » s'est procuré une copie des préconisations des experts qui ont planché sur la réforme de l'État.

EXCLUSIF

ANNE DE GUIGNÉ @adeguigne

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Le premier ministre ne souhaitait pas publier le rapport des experts CAP 2022 sur la réforme du service public avant que chaque ministère ait communiqué sa propre feuille de route pendant l'été. On le comprend à la lecture du précieux document dont *Le Figaro* a pu se procurer une copie. Le groupe d'économistes, dirigeants, hauts fonctionnaires... a relevé sans tabou le défi qui lui était proposé. À travers 22 mesures, le rapport décapant identifie, à moyen terme, « une trentaine de milliards d'euros » de baisse possible de la dépense publique. C'est... sept fois plus que les 4,1 milliards que la loi de programmation des dépenses publiques, votée en décembre dernier, leur assignait.

« Plutôt que chercher l'exhaustivité, nous avons pris le parti d'identifier les principaux verrous qui freinent la transformation publique », avance le comité qui était coprésidé par Véronique Bedague-Hamilius,

PDG de Nexity, Ross McInnes, le président de Safran, et Frédéric Mion, le patron de Sciences Po. Parmi les domaines clés ciblés : la santé, l'enseignement, le logement, la justice ou encore l'audiovisuel.

Statut des fonctionnaires

Suivant les exemples suédois ou canadien, le groupe revendique de ne pas être entré dans la réflexion par le prisme budgétaire. Les réformes qu'il recommande exigent ainsi fréquemment dans un premier temps des investissements, par exemple pour faire entrer l'État et ses agents à l'heure du numérique ou pour simplifier la vie des personnes handicapées. Selon les experts, la clé d'une réforme réussie repose sur un triptyque : « Plus de confiance et de responsabilisation, l'utilisation de tout le potentiel offert par le numérique et un nouveau contrat social entre l'administration et ses collaborateurs. » Ce nouveau contrat devrait notamment passer par un « assouplissement du statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées entre les trois fonctions publiques ».

Dans la même recherche d'agilité, le comité estime que les administrations centrales de l'État doivent se recentrer sur leurs missions cœurs. Il suggère ainsi, par exemple, pour prendre le cas de Bercy, que « le recouvrement de l'impôt et le contrôle, le conseil aux entreprises, les statistiques ou les études économiques, les missions de la direction des douanes... » soient conduites par des agences. Dans le domaine du sport, les auteurs préconisent la création « d'une Agence nationale du sport, établissement public cogéré avec le mouvement sportif, en charge du sport de haut niveau et de la préparation sportive pour les grandes compétitions ».

Mission par mission, les experts ont chiffré les économies que leurs propositions pourraient dégager. Pour réduire la dépense publique, leur recommandation la plus efficace est tout simplement de « mettre un terme à toutes les interventions publiques dont l'efficacité n'est pas démontrée ». Cela passe par la suppression de multiples aides jugées peu efficaces (taux réduits de TVA, aides à l'innovation, péréquation de

la taxe d'aéroports, multiples coups de pouces à la transition énergétiques...). L'ensemble permettrait d'améliorer le solde public de plus de 5 milliards d'euros. Le comité estime pouvoir réaliser des économies du même ordre d'idées dans le domaine de la santé en améliorant la qualité des prises en charge.

Ces pistes ne correspondront pas forcément aux choix du gouvernement qui planche en ce moment sur son budget 2019. Elles donnent en tout cas de précieuses indications sur les débats qui ont agité les ministères ces derniers mois. S'il ne souhaitait pas les appliquer, chaque ministre a dû en effet proposer une réponse argumentée aux suggestions des experts. Le comité, composé de 44 experts, avait été missionné en octobre dernier par Matignon. Il devait initialement rendre ses conclusions à la fin du premier trimestre. De fil en aiguille, la remise du rapport avait été décalée à juin. En les recevant la semaine dernière, Édouard Philippe a annoncé que le rapport serait publié à l'issue du processus de communication des économies envisagées. ■

LE FIGARO mardi 17 juillet 2018

22 mesures pour économiser une trentaine de milliards d'euros

Le rapport du Comité action publique 2022 (CAP 2022) comporte... « 22 propositions pour changer de modèle ». En voici six parmi les plus importantes.

Proposition 5 : désengorger l'hôpital

Le comité propose plusieurs réformes sur l'organisation du système de soins (coordinateur des acteurs, offres de soins locales, renforcement de l'innovation...) dont les impacts attendus sont la réduction de 10 000 du nombre de décès évitables par an et « plus de 5 milliards d'économies ».

Proposition 10 : rendre Pôle emploi plus flexible

Pour renforcer la responsabilisation des chômeurs, les 44 membres proposent de mettre en concurrence tous les services d'aide au retour à l'emploi et de recentrer Pôle emploi sur ses missions d'indemnisation, de contrôle et d'accompagnement des chômeurs les moins autonomes. D'après leurs calculs, il en résultera une baisse de la durée du chômage et « des économies à hauteur de 350 millions d'euros ».

Proposition 15 : simplifier le recouvrement des impôts

L'objectif visé est ici d'économiser « 1 milliard d'euros d'ici 2022 » en simplifiant « drastiquement le système de recouvrement » des impôts. Comment ? « En réduisant le nombre de dispositifs et de structures qui en ont la charge », précise le rapport. Pour ses membres, la DGFIP récupérerait le recouvrement de l'ensemble des taxes fiscales et les Urssaf celui de toutes les cotisations sociales.

Proposition 18 : supprimer les doublons État/collectivités

Pour éviter les dépenses inutiles, titre de la 4^e partie du rapport, le CAP 2022 juge que « l'État doit renoncer complètement aux compétences qu'il a décentralisées » en achevant la décentralisation (dans la jeunesse, la formation, l'aménagement...) et en procédant à de nouveaux transferts de compétences dans tous les domaines (ferroviaire, énergie, logement...). L'impact ? Un gain « d'environ un milliard d'euros » sur le solde public.

Proposition 20 : couper dans les niches et les aides

Le CAP 2022 suggère de faire le ménage dans les aides publiques « particulièrement inefficaces » à deux secteurs (soutien à la transition énergétique et au transport aérien) et, plus globalement, de supprimer toutes les niches fiscales et sociales « peu efficaces » (exonérations, taux réduits de TVA, aides à l'innovation...) ainsi que les petites taxes qui créent « des distorsions entre les secteurs ». L'impact est puissant : « plus de 5 milliards » d'amélioration du solde public, entre économies (1 milliard) et recettes nouvelles (7 milliards).

Proposition 22 : changer le paiement de l'État

Le comité propose encore d'étendre le principe de l'utilisateur/payeur dans 3 domaines (contrôles sanitaires, transports et services consulaires) pour inciter les usagers à adopter des comportements plus vertueux et moins coûteux pour la société. Gain attendu ? « Plus de 2,3 milliards d'euros d'économies dont une partie pourra être utilisée à financer des baisses d'impôts ou une amélioration des services publics concernés. » ■

M. L.

mardi 17 juillet 2018 LE FIGARO

Audiovisuel : 400 millions en moins

Le rapport CAP 2022 donne une vision radicale de la réforme de l'audiovisuel public. L'idée est de tout miser sur le numérique et de recentrer le nombre de chaînes hertziennes sur France 2 et France 3. « L'offre pourrait être structurée autour de France 2, chaîne généraliste,

et France 3, chaîne à vocation pleinement régionale. La question du rapprochement d'antennes doit donc être posée. » La conclusion est sans appel : « Une telle réforme devrait permettre de faire des économies dans le fonctionnement, à hauteur de 400 millions d'euros. » E. R.

Les enjeux du mini-sommet social à l'Élysée

- Emmanuel Macron reçoit ce mardi syndicats et patronat pour renouer le fil.
- Les partenaires sociaux lui reprochent de ne pas les considérer.

Alain Ruello
avec M. B. et I. F.
@AlainRuello

La photo fera date : les numéros un des cinq organisations syndicales et des trois organisations patronales – parmi lesquels deux nouveaux, Pascal Pavageau pour FO et Geoffrey Roux de Bézieux pour le Medef – ont rendez-vous ce mardi à l'Élysée. Ce mini-sommet social qui ne dit pas son nom est inédit. C'est la première fois qu'Emmanuel Macron les reçoit ensemble depuis son élection. Dans un souci manifeste de calmer le jeu.

Face à des syndicats et un patronat qui se plaignent d'être tenus pour quantité négligeable, le chef de l'État tente de rebondir en les associant au « *contrat social du siècle qui s'ouvre* », dont il a jeté les bases devant le Congrès il y a une semaine. Tous ont accepté de bonne grâce. Ce qui n'empêchera pas les messages qui fâchent.

« Besoin de discussion »

Dans l'entourage du président, on explique que cette rencontre permettra de dresser un « *panorama des réformes sociales à venir* » avec pour but affiché que le modèle social « *survive* ». Les partenaires sociaux pourront le confronter à leur propre agenda qu'ils ont commencé à esquisser lors d'une rencontre informelle mercredi dernier.

« *On ressent le besoin de discussion avec les syndicats et de vision partagée. On veut aussi parler des nouvelles formes de travail* », dit-on au Medef. Travail, mutation du travail, politique économique... Dans une interview à « *L'Opinion* », Laurent Berger a, lui aussi, listé les priorités de la CFDT, assurant se rendre à l'Élysée avec un esprit ouvert. Ouvert, mais soucieux de clarification sur « *la méthode de démocratie*



Les numéros un des cinq organisations syndicales et des trois organisations patronales sont conviés ce mardi à l'Élysée. Photo Denis/RÉA

sociale » visée par l'exécutif. « *Quelles sont les règles du jeu ? Quand l'État renvoie-t-il la négociation aux partenaires sociaux ? Sur quels sujets ?* » compte-t-il demander.

Emmanuel Macron a apporté quelques réponses à Versailles en proposant une négociation sur l'assurance-chômage à la rentrée et compte bien aborder le sujet ce mardi. Renégociation eut été plus juste puisque syndicats et patronat se sont pliés à l'exercice en début d'année. L'objectif ? Favoriser au maximum le retour à l'activité, des chômeurs de longue durée notamment.

Très inquiets de perdre la main sur un régime qu'ils gèrent depuis 1958, les partenaires sociaux ont répondu « *chiche* », mais avancent prudemment. Ils seront associés pour l'élaboration du document de cadrage, mais c'est bien l'exécutif

qui tiendra la plume. Si les conclusions sont écrites d'avance, il est peu probable qu'ils se jettent à l'eau.

S'ils estiment suffisantes les marges de manœuvre, il leur faudra se replonger dans un sujet qui les déchire, celui de la multiplication des contrats courts. Le gouvernement menace toujours de sanction-

ner les mauvais employeurs avec un système de bonus-malus : les syndicats applaudissent, le patronat n'en veut pas. Il veut aussi revoir toutes les règles d'indemnisation, celles qui permettent de cumuler revenus d'activité et allocation-chômage notamment. Là, c'est l'inverse.

Le rendez-vous sera aussi l'occasion pour Emmanuel Macron « *d'inviter* » les partenaires sociaux à se saisir de « *tous les outils, lois et réformes* » de la première année du quinquennat. Le message concerne particulièrement les ordonnances travail, qui ont étendu le dialogue social dans les branches professionnelles ou dans les entreprises. Pas sûr que la CGT et la CGC, très critiques à l'époque, promettent de se plier à l'exercice...

« *Quelles sont les règles du jeu ? Quand l'État renvoie-t-il la négociation aux partenaires sociaux ? Sur quels sujets ?* »

LAURENT BERGER
Secrétaire général de la CFDT

Ce que les partenaires sociaux attendent du sommet social avec Macron

MARC LANDRÉ  @marclandre

Retour aux choses sérieuses ! Ce mardi, Emmanuel Macron reçoit à l'Élysée, pour une réunion multilatérale, les représentants des huit organisations syndicales et patronales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC d'une part ; Medef, CPME et U2P d'autre part). Une première depuis son élection en mai 2017. L'objet de ce rendez-vous que réclamaient certains invités, regrettant le peu d'attention que leur portait le chef de l'État ? « *Évoquer l'agenda social des prochains mois* », indique celui d'Emmanuel Macron. « *L'enjeu est la mise en œuvre de ce qui a été voté ou le sera à la fin de l'été (ordonnances travail, apprentissage, formation...)* », décrypte l'un de ses proches.

Le format de la rencontre est lui aussi inédit : chaque « partenaire social » viendra seul, sans collaborateur ; et le président ne sera entouré que de son secrétaire général, Alexis Kohler, et de son conseiller social, Pierre-André Im-

bert. « *Il est important de redonner du sens à son action après le Congrès* », rapporte son entourage, pour qui l'intérêt de la rencontre est aussi de « *rencontrer les petits nouveaux* ». Comprendre Pascal Pavageau de FO et Geoffroy Roux de Bézieux, du Medef...

Les échanges, « *libres et francs* », promet l'Élysée, porteront sur la renégociation des règles d'assurance-chômage que le chef de l'État a mise, à la surprise générale lors de son discours devant le congrès, au menu de la rentrée. Et ce, « *afin que, dans cette période de reprise économique, nous puissions non seulement nous assurer qu'elles récompensent bien davantage la reprise d'activité, mais aussi qu'elles incitent à la création d'emplois de qualité* ».

Mais pas que... « *Je veux, dans cette deuxième année qui s'ouvre, redonner corps à une République contractuelle à laquelle je crois, celle qui permettra de jeter les bases d'un nouveau contrat social, celui du siècle qui s'ouvre* », avait-il poursuivi, évoquant « *la santé au travail* »

et « *tous les sujets indispensables à ces transformations* ». Comme, liste son entourage, le plan pauvreté, la réforme de la dépendance ou l'universalisation des retraites.

Un avant et un après-17 juillet

Chaque participant viendra également avec sa propre liste de courses. Laurent Berger, le patron de la CFDT, lui parlera qualité de vie au travail, protection et représentation des travailleurs des plateformes, lutte contre les discriminations... « *On veut faire le bilan de la méthode Macron de concertation : le président doit entendre ce que les partenaires sociaux ont à dire, insiste Marylise Léon, la numéro deux de l'organisation réformatrice. On attend de la clarté sur ce que l'exécutif attend réellement de nous demain.* »

Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, fera un focus sur les questions de pouvoir d'achat et de précarité. Quant à Pascal Pavageau, il fera la morale au chef de l'État. « *Je vais lui dire qu'il est im-*

portant que l'on retrouve notre rôle et revienne aux normes du dialogue social », plaide le successeur de Jean-Claude Mailly, pour qui il doit y avoir « *un avant-17 juillet sur la méthode à jeter à la poubelle et un après-17 juillet, où les partenaires sociaux sont de nouveau écoutés* ».

Quant au patronat, lui aussi parlera méthode et cadre général des discussions. « *Je vais aussi élargir le sujet, plaide Geoffroy Roux de Bézieux, et dépasser la question de l'assurance-chômage pour aller sur les nouvelles formes d'emploi du marché du travail, les contrats inhérents et les mutations de l'économie.* » Quoiqu'il en soit, personne ne s'attend à une feuille de route précise à la sortie de la réunion. Ce point-là reviendra à Édouard Philippe, en septembre... ■

mardi 17 juillet 2018 LE FIGARO

La demande de billets et de pièces en euros est restée soutenue en France

PAIEMENT La demande de billets et de pièces en euros est restée dynamique en France en 2017 en dépit du développement du commerce en ligne et de la progression continue des autres moyens de paiement, constate la Banque de France dans une étude diffusée lundi. A la fin 2017, les émissions nettes françaises de billets se sont élevées à 129 milliards d'euros (+7,6 % par rapport à la fin 2016) et celles des pièces ont atteint 3,5 milliards (+4,4 %). Chaque année, la Banque de France s'approvisionne en billets et en pièces neuves afin de répondre à la demande du public et de remplacer les billets et les pièces impropres à la circulation.

Les Echos Mardi 17 juillet 2018